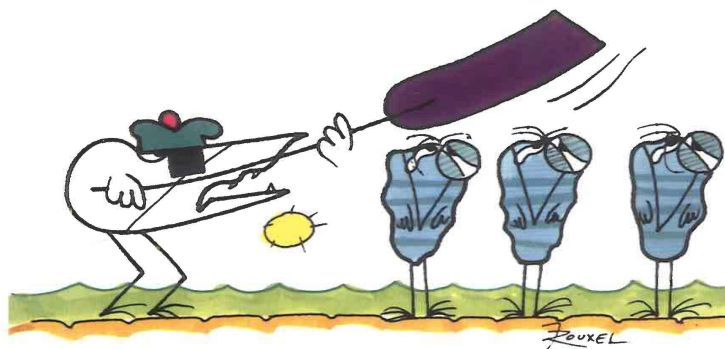


La devise Shadok de la semaine



POUR QU'IL Y AIT LE MOINS DE
MÉCONTENTIS POSSIBLE IL FAUT TOUJOURS
TAPER SUR LES MÊMES.

CRIT 2018 : DE CHARYBDE EN SCYLLA...

Encore 7 postes perdus !

Si le jury est souverain : le résultat est dévastateur !

Depuis la mise en place de l'EPIT puis du CRIT, l'UNSA ITEFA, n'a eu de cesse **de dénoncer la qualité de la formation dispensée aux candidats permettant aux contrôleurs du travail de se présenter en toute quiétude à ces épreuves.**

D'ailleurs, les comptes rendus des différents jurys, diffusés « largua manu », n'ont pas permis de rasséréner les contrôleurs du travail, loin s'en faut, et n'ont pas, non plus, **incité l'administration à se remettre en question et à repenser la formation afin de corriger les constats et critiques exprimés avec pour seul objectif la mise en place d'une GPEC, digne de ce nom, favorisant ainsi la promotion interne.**

En effet, ces rapports cassants et peu élogieux, voire même vexatoires à l'encontre des candidats reçus ou non, ont eu pour effet de jeter insidieusement l'opprobre au sein des collectifs de travail, mais aussi durablement, le doute, l'incompréhension et la remise en question permanente, au fil du temps, sur leur valeur et pratique professionnelle, sur leurs compétences acquises, sur l'exercice de leur mission de service public quel que soit le champ de leur affectation, sur leur devenir et perspective d'évolution professionnelle mais surtout personnelle.

Autant d'angoisse, et de ressentiments dévalorisants qui taraudent nos collègues ! Seraient-ils devenus « persona non grata » au sein du ministère ?

La question est prégnante mais cela dépend pour quoi !

Car pour autant, au lendemain de ce résultat inexplicable, de cette gifle administrative infligée, démobilisant durablement les meilleures bonnes volontés, la vie des services suit son cours, faite : d'intérim, de surcharge de travail, d'annonce de suppressions d'emploi, de réorganisations incessantes et déstabilisantes sur l'ensemble des pôles.

**Pour l'UNSA ITEFA : Trop c'est trop !
Elle exige réparation !**

Ces 7 postes, qui sont inscrits au budget au nombre des 250 prévus, doivent être intégrés à la liste d'aptitude qui va être soumise à la CAP du corps de l'inspection du travail fin novembre.

De plus, il va être plus que temps que s'ouvrent, dès janvier prochain, des négociations sincères et honnêtes, interrompues unilatéralement, sur le devenir des **contrôleurs du travail qui sont toujours dans l'attente «d'une juste reconnaissance»**, que l'UNSA ITEFA porte **depuis 10 ans maintenant**, mais qui ne saurait se satisfaire des atermoiements d'une administration qui, **manifestement, joue la montre !**



Paris, le 9 octobre 2018